

ARCHITECTURE

P O R
T F O
L I O



LÉA COCQUEMPOT

Portfolio d'architecture
Projets académiques
Années d'études 2019-2025



Léa Cocquempot

Architecte diplômée en 2025



Jeune diplômée en architecture, je vous propose une sélection de projets réalisés au cours de mes études, illustrant ma sensibilité architecturale. Ce portfolio se veut le reflet d'une démarche attentive à l'intégration du projet dans son contexte à grande échelle, avec une mise en valeur particulière de la lumière naturelle comme composante essentielle de l'espace. Passionnée par les arts graphiques et la photographie, j'ai cherché à traduire, à travers mes représentations, l'atmosphère propre à chaque site.

Tél : +33 6 05 44 91 73

Mail : leacocquempot@orange.fr

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

2023

Maxime Capron Architecture - Cysoing (59830)

- Stage master de mise en situation professionnelle - 3 semaines

2022

ASBL Art et Recherches - LEMPS (26510)

- Stage de chantier et de dessin, travaux de rénovation de différents bâtiments - 1 semaine

2021

Entreprise LATAPIE PIERRE - DURIEZ (62275)

- Stage d'observation et de manipulation en construction spécialisée en rénovation, couverture, plomberie et menuiserie - 3 semaines

2016

Agence GUEDES MONAÏ ARCHITECTURE - LENS (62300)

- Stage d'observation - 1 semaine

FORMATION

Faculté d'Architecture, d'Ingénierie architecturale et d'Urbanisme, UCLouvain - TOURNAI (7500), BELGIQUE

2025 • Master en Architecture - MENTION DISTINCTION

2022 • Licence en Architecture - MENTION SATISFACTION

Lycée Marguerite de Flandre - GONDECOURT (59147)

2019 • Baccalauréat Général, série Economique et Sociale - MENTION BIEN

MAÎTRISE LOGICIELS

Autocad	● ● ●
Indesign	● ● ●
Photoshop	● ● ○
Sketchup	● ● ○
Revit	● ○ ○

TABLE DES MATIÈRES

01



UN TIERS-LIEU ENTRE DEUX PLATEAUX

Résidence étudiante et club d'escalade
dans la vallée du Magnan, Nice

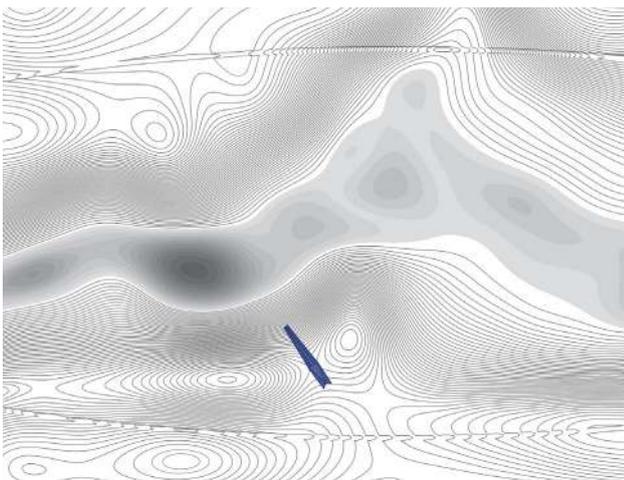
02



BOÎTE À LUMIÈRE

Extension du musée du WEILS, Bruxelles

03



LE VIDE EN ÉQUILIBRE

Un belvédère au milieu des falaises

04



PALUDICULTURE ENTRE ARDRES ET GUÎNES

Mémoire sur la revitalisation des centres-
bourgs par leur territoire partagé

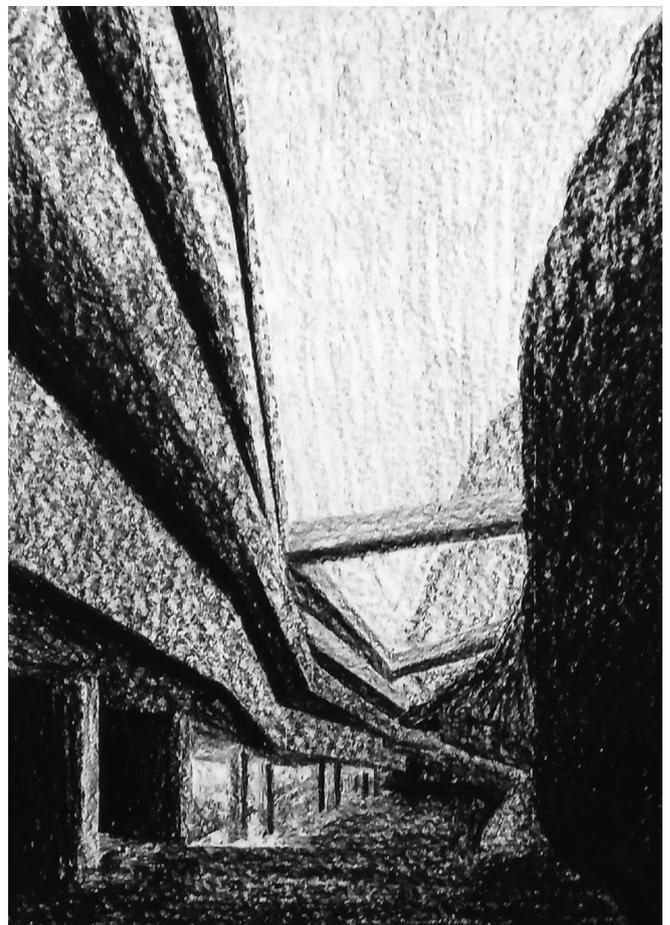
01. UN TIERS-LIEU ENTRE DEUX PLATEAUX

RÉSIDENCE ÉTUDIANTE ET CLUB D'ESCALADE DANS LA VALLÉE DU MAGNAN, NICE

À Nice, à l'entrée de la vallée du Magnan, la faculté de droit et de science politique domine un quartier urbain actif. La déclivité importante interdit toute relation entre ces deux entités et leurs deux populations. Notre projet, une résidence étudiante et un club d'escalade, implantés sur la pente, crée un lien entre elles. Le bâtiment sur pilotis, suivant une ligne brisée, entre en dialogue avec la pente, la roche et l'important mur de soutien existant. Dans l'espace entre ces deux éléments massifs se trouve le cœur du projet : un jardin, lieu de détente et de partage pour la ville. Autour de ce noyau se développe la circulation de la résidence. Des coursives longent le jardin pour desservir les logements étudiants et des passerelles surplombent l'espace vert, reliant avec légèreté le bâtiment à la faculté qui occupe le haut du site. Un ascenseur permet quant à lui de relier le bâtiment à la partie basse de la ville. Le projet offre aux étudiants des logements collectifs traversants avec une vue sur le jardin et l'autre sur la ville. Des espaces communs de séjour et de buanderie sont également mis à leur disposition. Le bâtiment en béton exprime l'horizontalité en serpentant le long de la roche et sur le mur d'escalade extérieur et le club house fait face à la mer. Son toit-terrasse, facilement accessible depuis la faculté, offre un panorama sur la ville et sur la mer méditerranéenne.



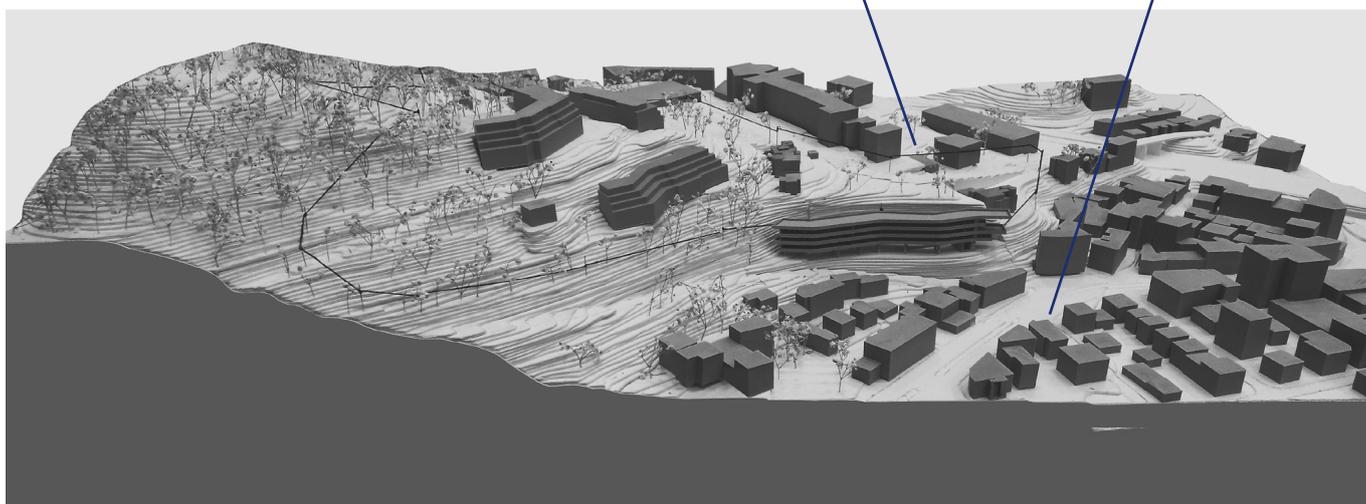
△ Le long de la vallée du Magnan



△ Jardin partagé au coeur du projet - Fusain

PLATEAU HAUT :
Site de la faculté

PLATEAU BAS :
Quartier résidentiel



△ Maquette du contexte

Échelle 1/500



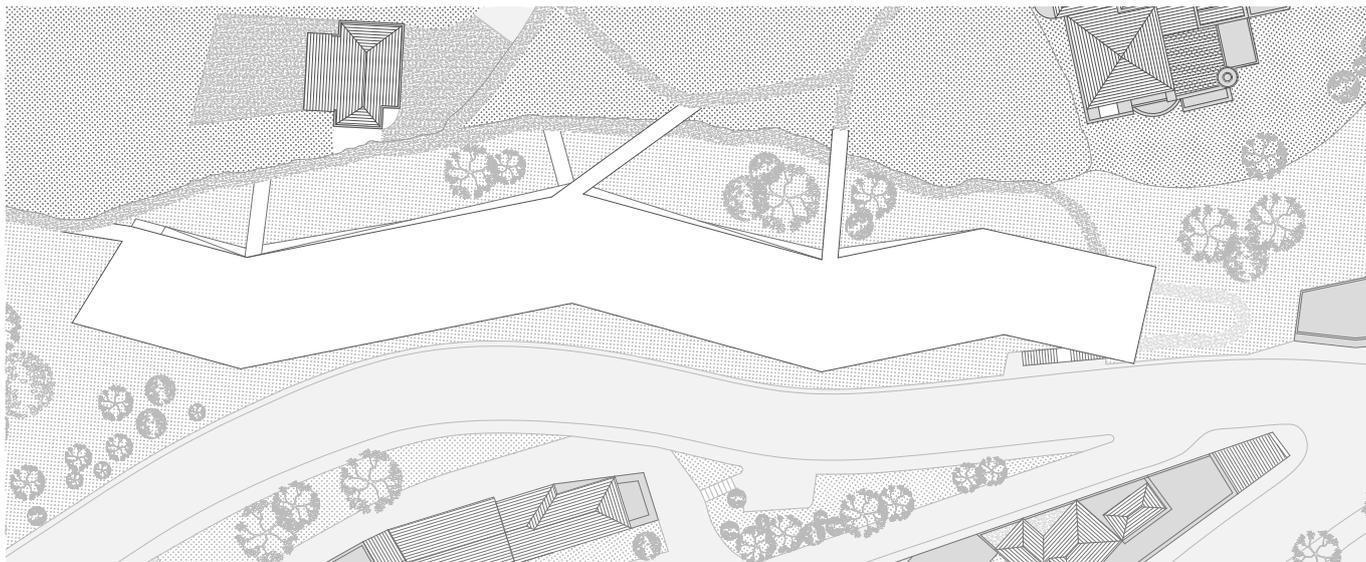
△ Maquette du projet

Échelle 1/200

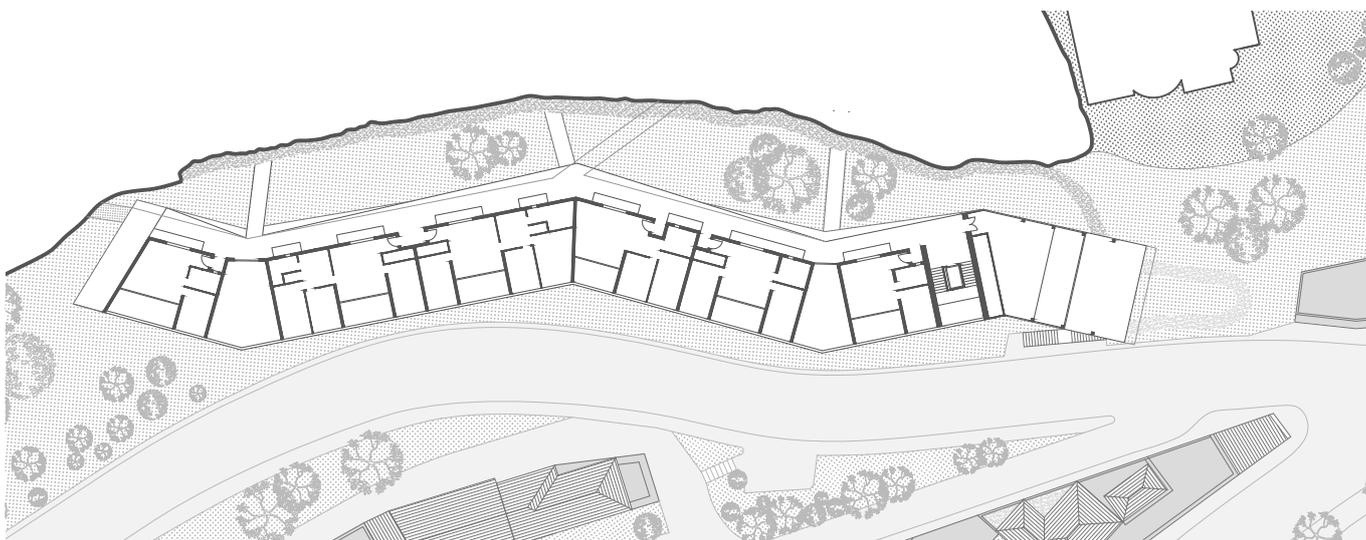


△ Maquette détail

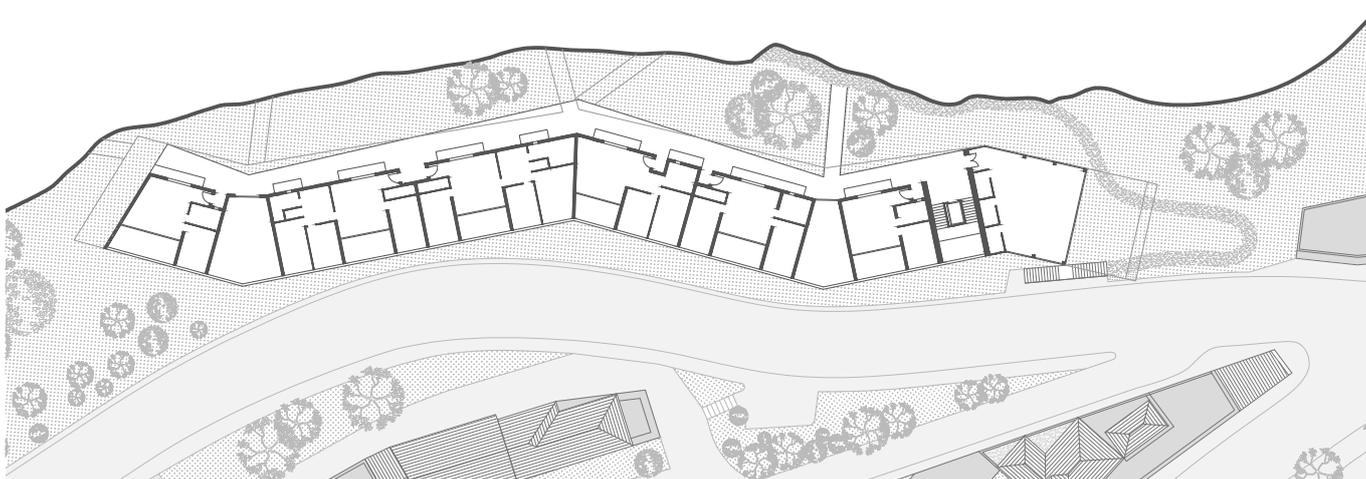
Échelle 1/50



△ Plan de toiture - Belvédère en lien avec le site de la faculté

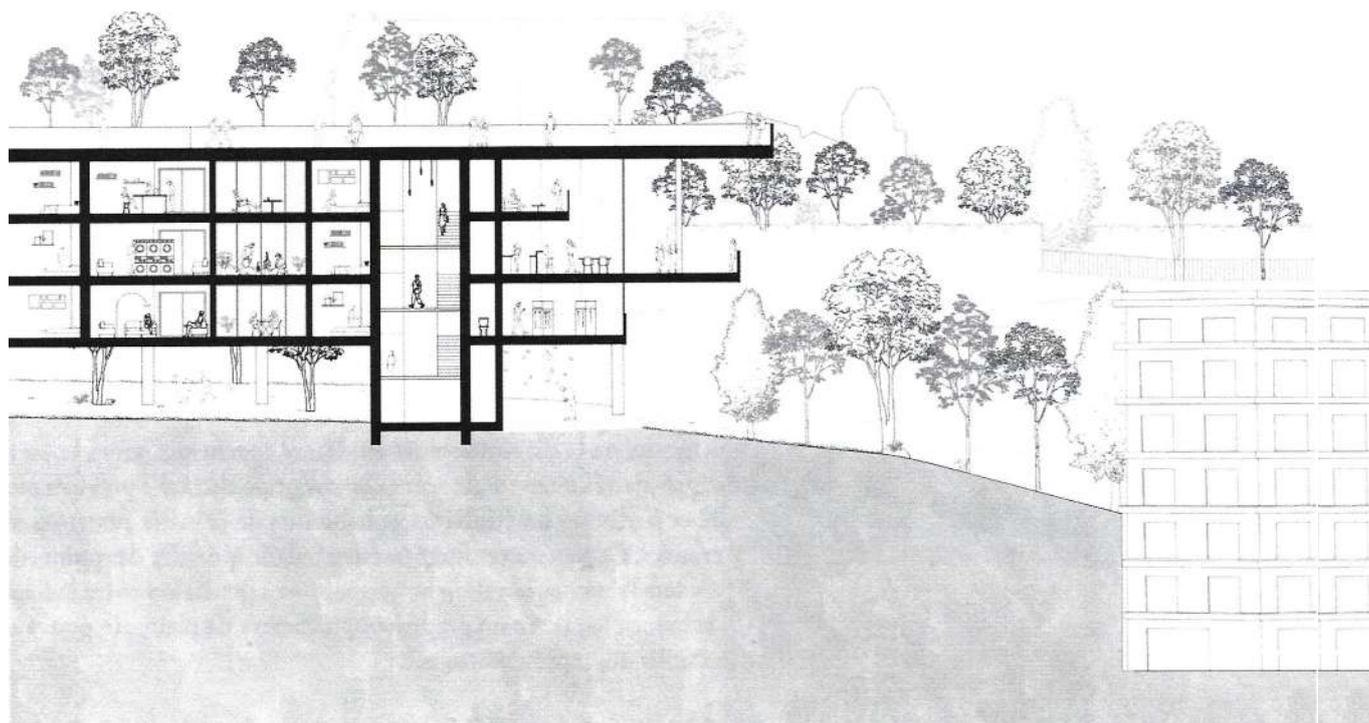


△ Plan R+3



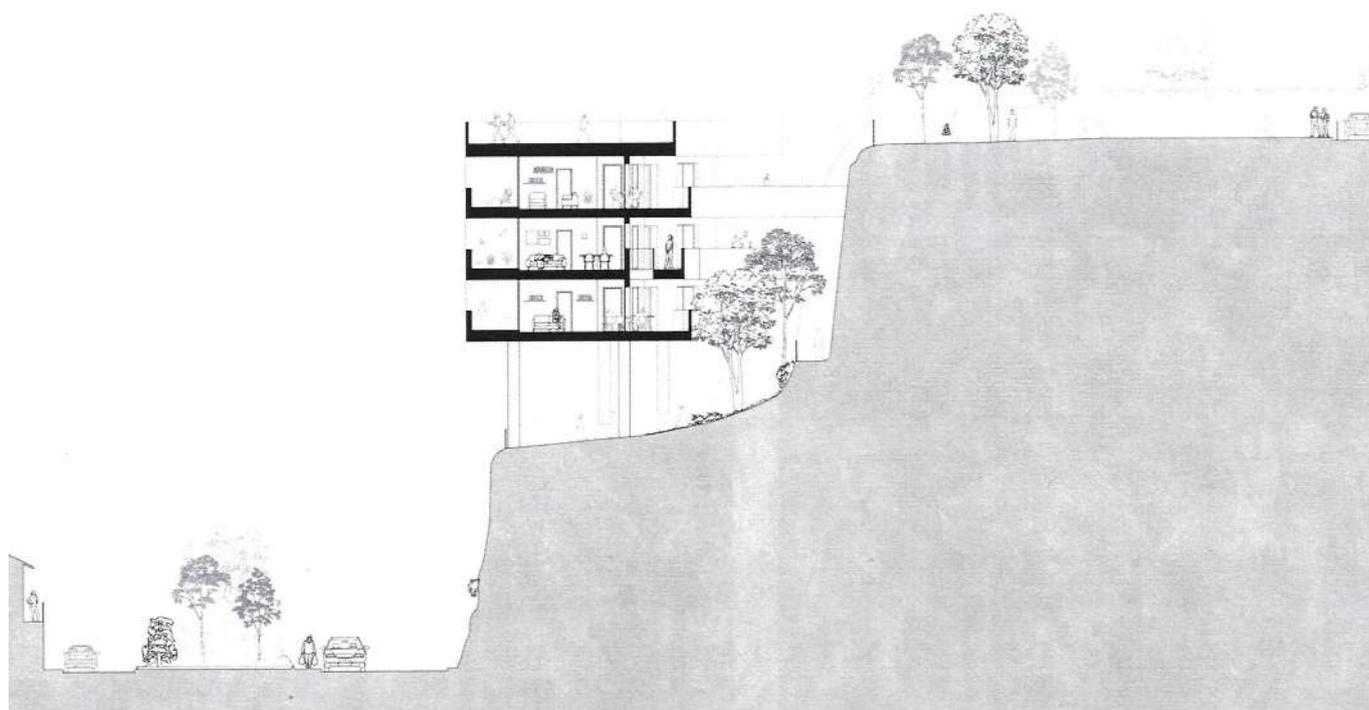
△ Plan R+1





△ Coupe longitudinale - Club d'escalade tourné vers la Méditerranée

0 2 m



△ Coupe transversale - Logements étudiants traversants

0 2 m

02. BOÎTE À LUMIÈRE

EXTENSION DU MUSÉE DU WEILS, BRUXELLES

Le WEILS est un centre d'art contemporain inauguré en 2007 et situé à Forrest (Bruxelles) dans la «Tour Wielemans», ancien bâtiment de la brasserie Wielemans-Ceuppens réhabilité. Ce site industriel a fait l'objet de multiples rénovations et réhabilitations depuis les années 1990. L'une d'entre elles a provoqué une inondation partielle du terrain, en raison du percement accidentel de la nappe phréatique lors de forages. Désormais, l'ancien site de la brasserie offre aux bruxellois un lieu de promenade agréable, faiblement bâti, où les quelques vestiges industriels semblent flotter sur le marais.

Le projet présenté ici est une extension du centre d'art contemporain, conçue pour accueillir des expositions de plus grande envergure ou permettre la programmation simultanée de deux d'évènements. Ce nouveau bâtiment intègre un foyer pour les réceptions, un auditorium, une salle d'exposition principale, deux salles d'expositions secondaires, un espace administratif, deux salles de classes ainsi qu'une brasserie installée au dernier étage, offrant une vue panoramique sur la ville. Par sa hauteur et sa massivité, l'extension entre en résonance avec les anciens bâtiments industriels du site. Elle prend la forme de volumes superposés dont les décalages permettent à la lumière naturelle de pénétrer à l'intérieur du bâtiment. Grâce à ces dispositifs de lumière indirecte, cette nouvelle entité du musée s'apparente à une boîte à lumière offrant des expériences variées au sein des différents espaces. Enfin, l'espace public situé entre les deux bâtiments a été repensé pour offrir à la ville des gradins et un espace d'exposition extérieur pouvant également servir de lieu de représentation de spectacles vivants.



△ Relation entre des architectures massives





△ Architecture et reflets - Aquarelle



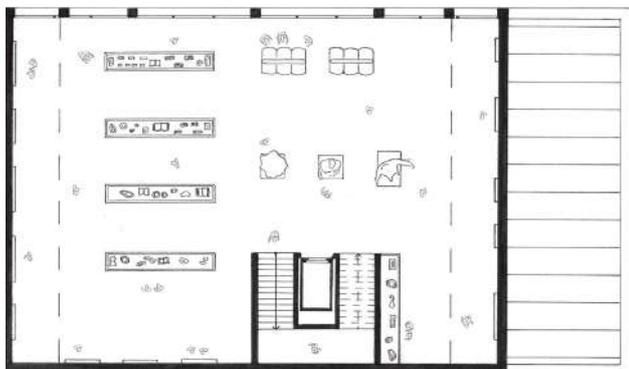
△ Maquette du site

Échelle 1/200

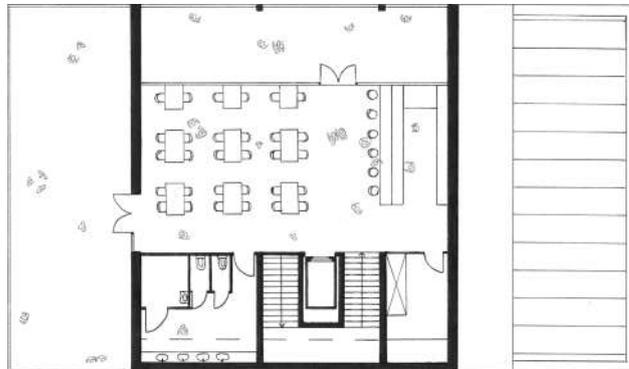


△ Maquette du projet

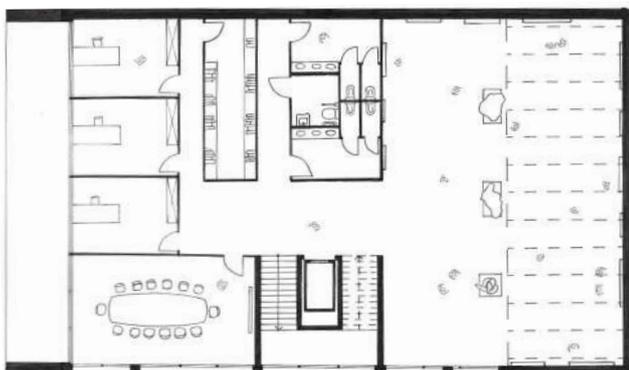
Échelle 1/100



△ Plan R+2



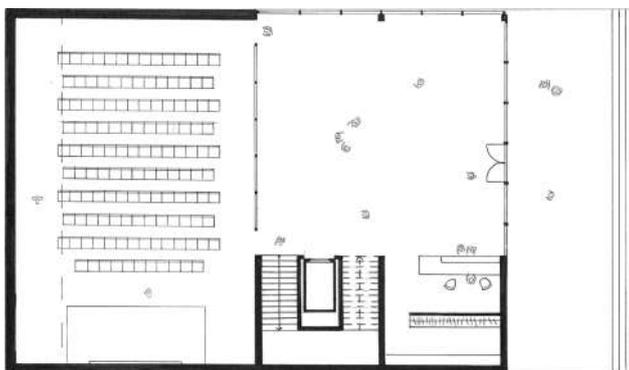
△ Plan R+5



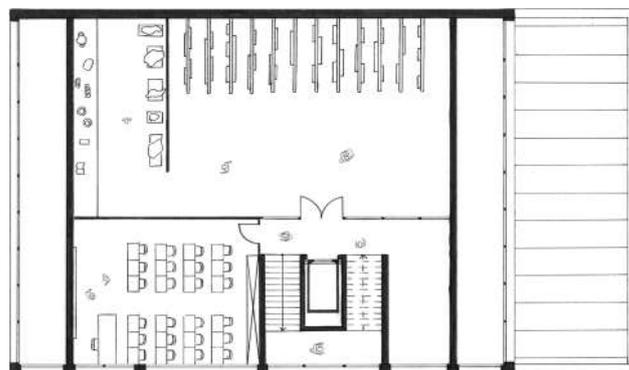
△ Plan R+1



△ Plan R+4



△ Plan RDC



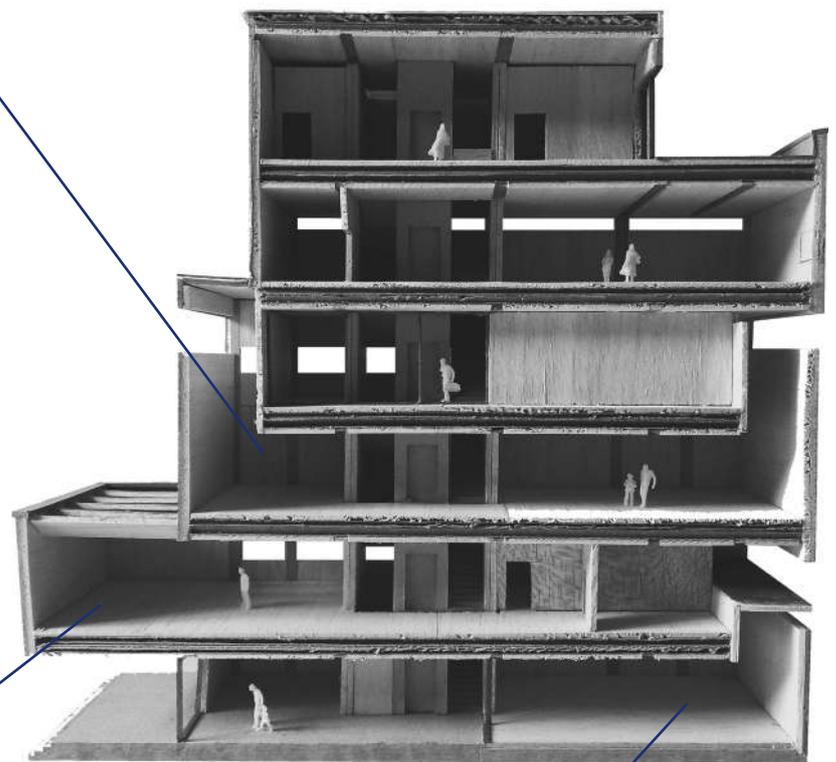
△ Plan R+3



Détail finition poteaux/mur



Salle d'exposition principale



Maquette du projet

Échelle 1/100



Salle d'exposition secondaire

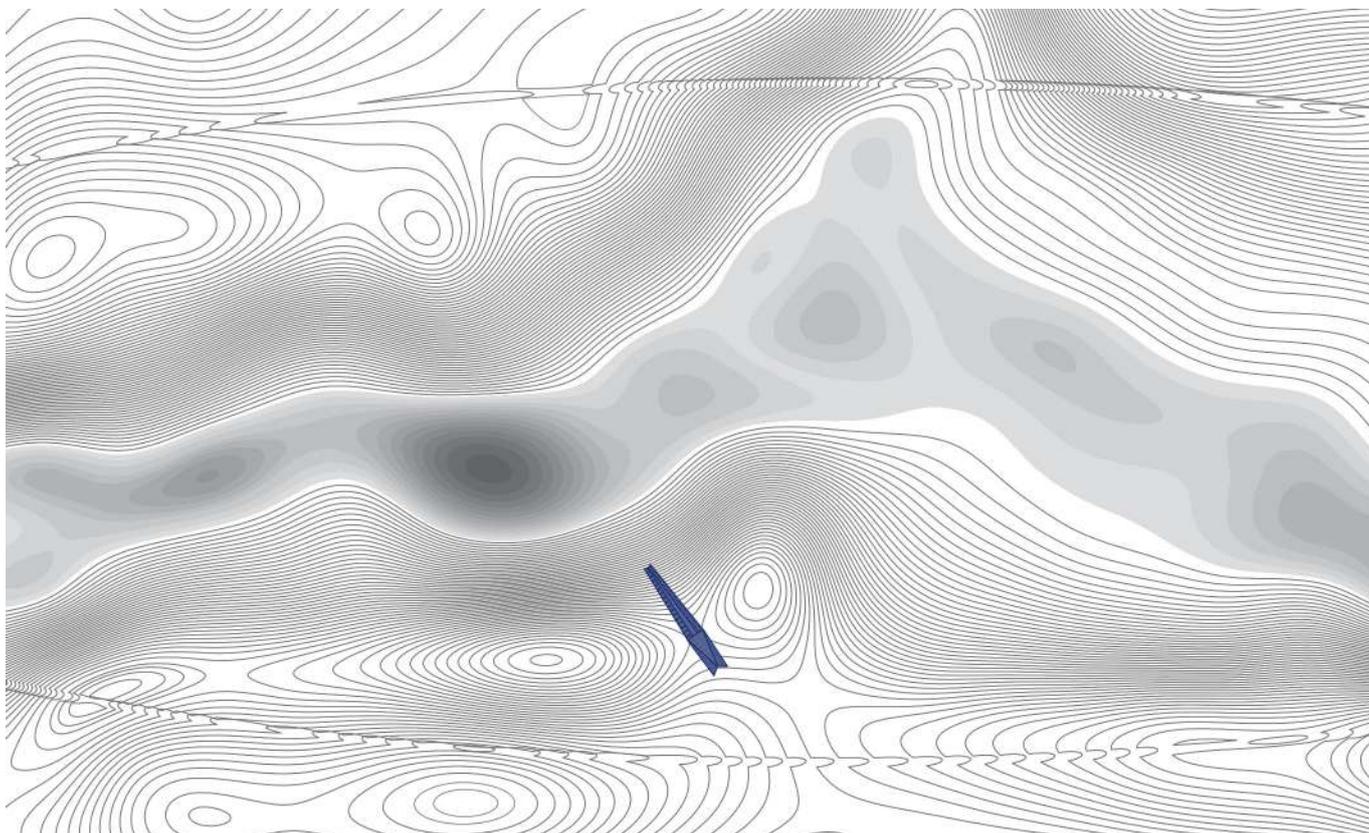


Auditoire

03. LE VIDE EN ÉQUILIBRE

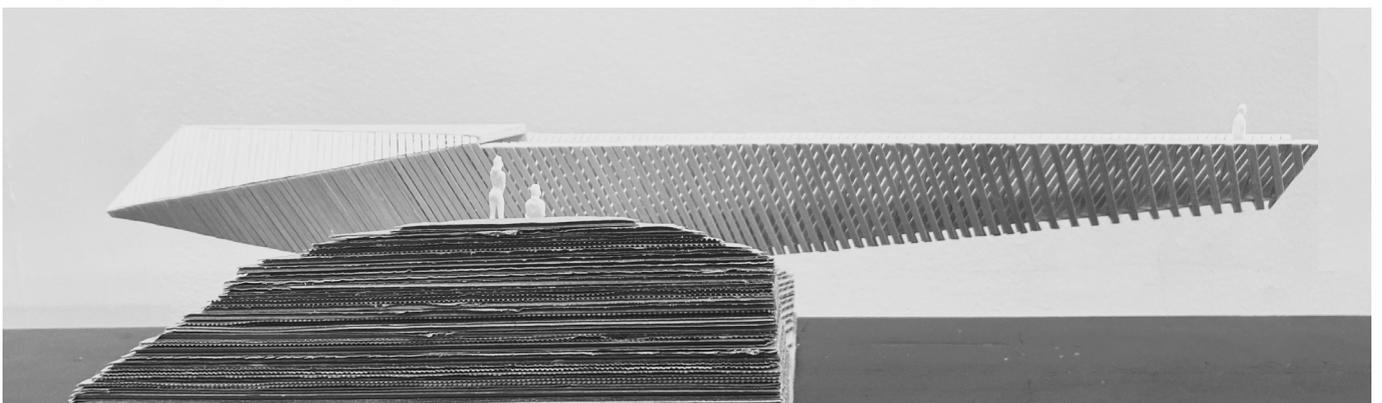
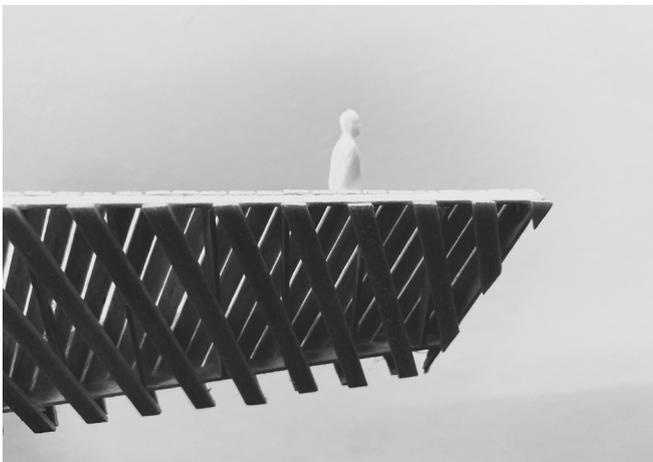
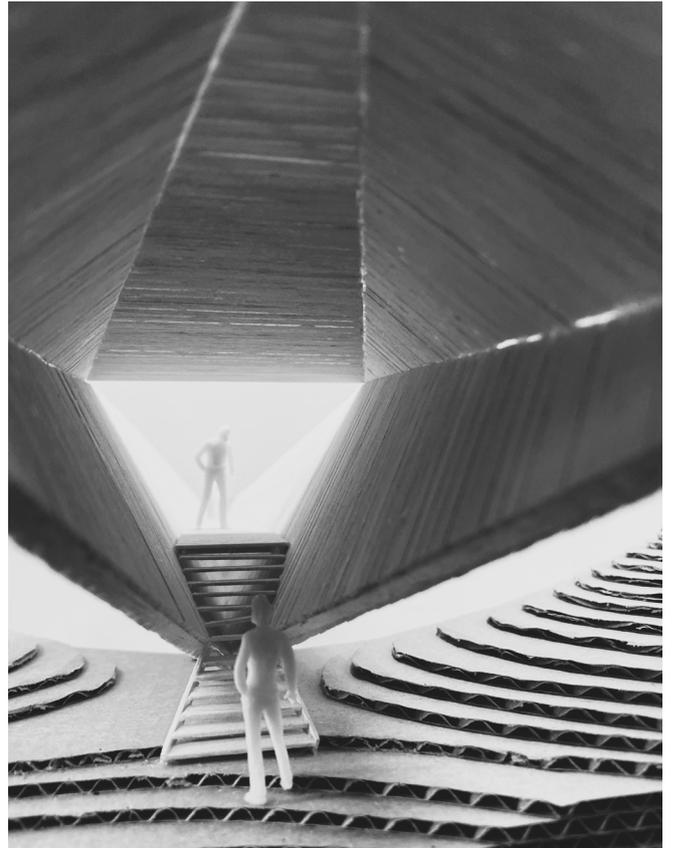
UN BELVÉDÈRE AU MILIEU DES FALAISES

Le projet s'implante sur un site fictif inspiré des gorges du Verdon. Il s'appuie sur la crête d'une montagne, là où elle forme un creux entre deux petits monts. Il s'agit d'un belvédère qui s'élance dans le vide avec un porte-à-faux de 20 mètres. Ce porte-à-faux est contré de l'autre côté grâce à un système de contrepoids. L'installation surplombe un cours d'eau, à 70 mètres en contrebas. Elle se place à proximité d'un sentier de randonnée et permet de créer une ascension vers le vide en s'éloignant de la crête. Les personnes qui empruntent ce chemin circulent entre deux parois inclinées qui s'ouvrent vers le ciel et qui font écho aux deux monts qui les entourent. Ces parois se resserrent de plus en plus à mesure que l'on arrive à la fin du parcours pour laisser la place à une seule personne face au vide. Ces parois créent aussi une ligne horizontale dans le paysage. Au départ, nous nous situons en dessous de cette ligne, mais le sol en pente nous fait découvrir le paysage à la fin du belvédère lorsque l'on dépasse cette ligne qui se transforme en garde-corps. La forme invite les randonneurs à entrer dans le projet avec, au départ, un espace couvert, créé par le pli des parois verticales, qui laisse entrevoir la lumière de la fin du parcours découvert. L'ensemble du projet pointe vers le nord et cadre avec ses parois verticales le mont culminant sur le versant d'en face.



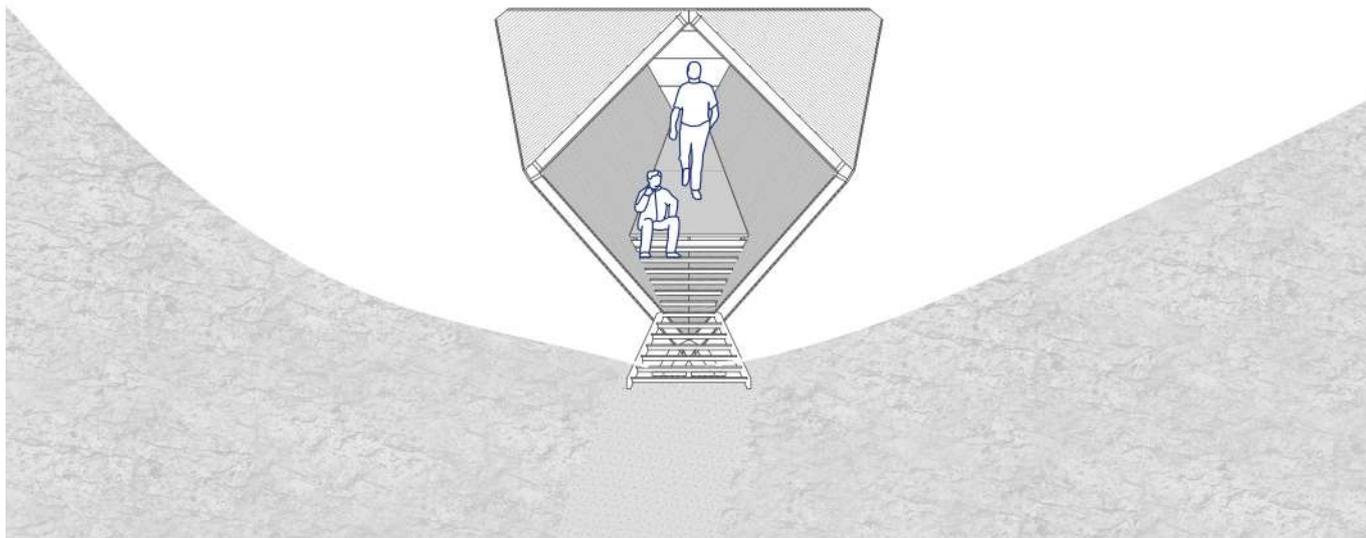
△ Belvédère en équilibre sur un crête





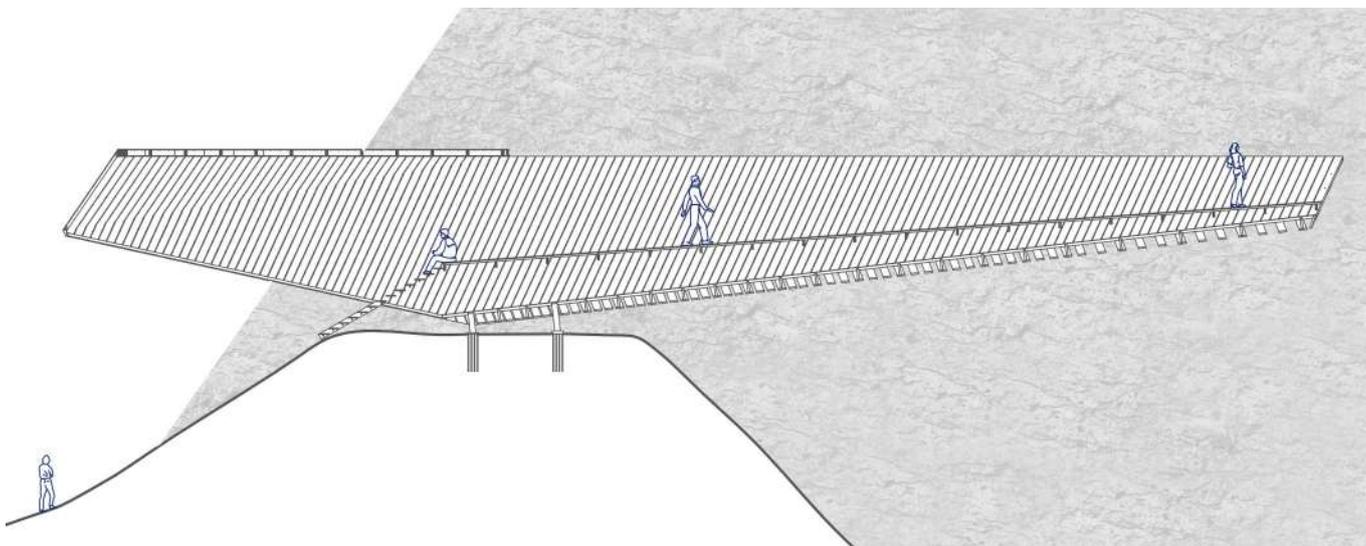
△ Maquette finale

Échelle 1/100



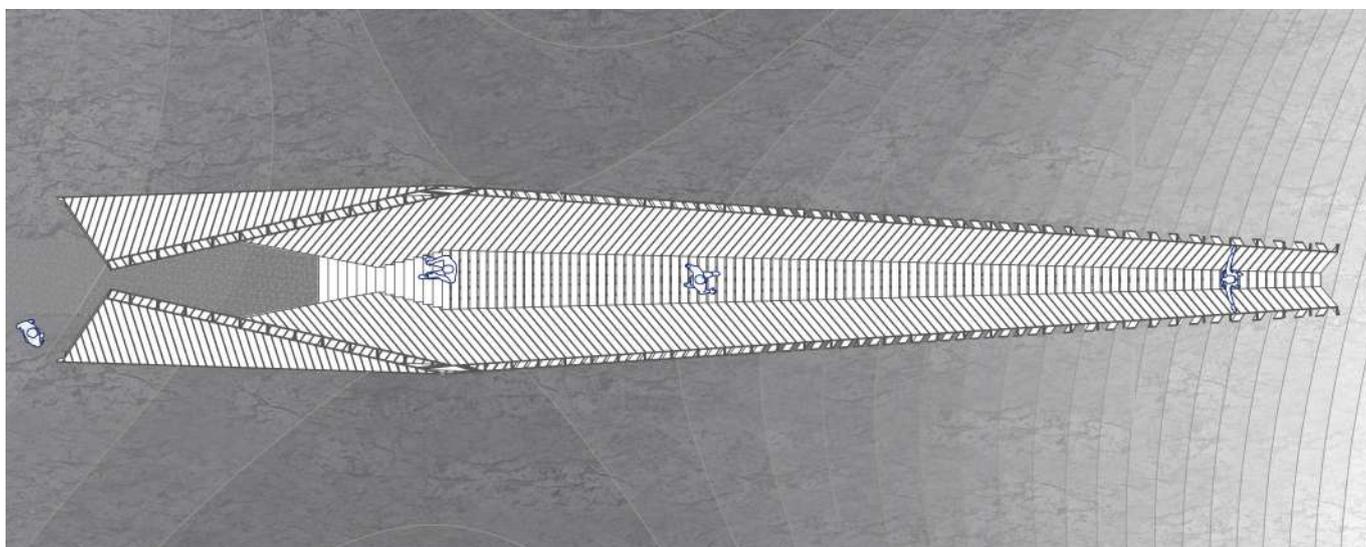
△ Élévation

0 1 m



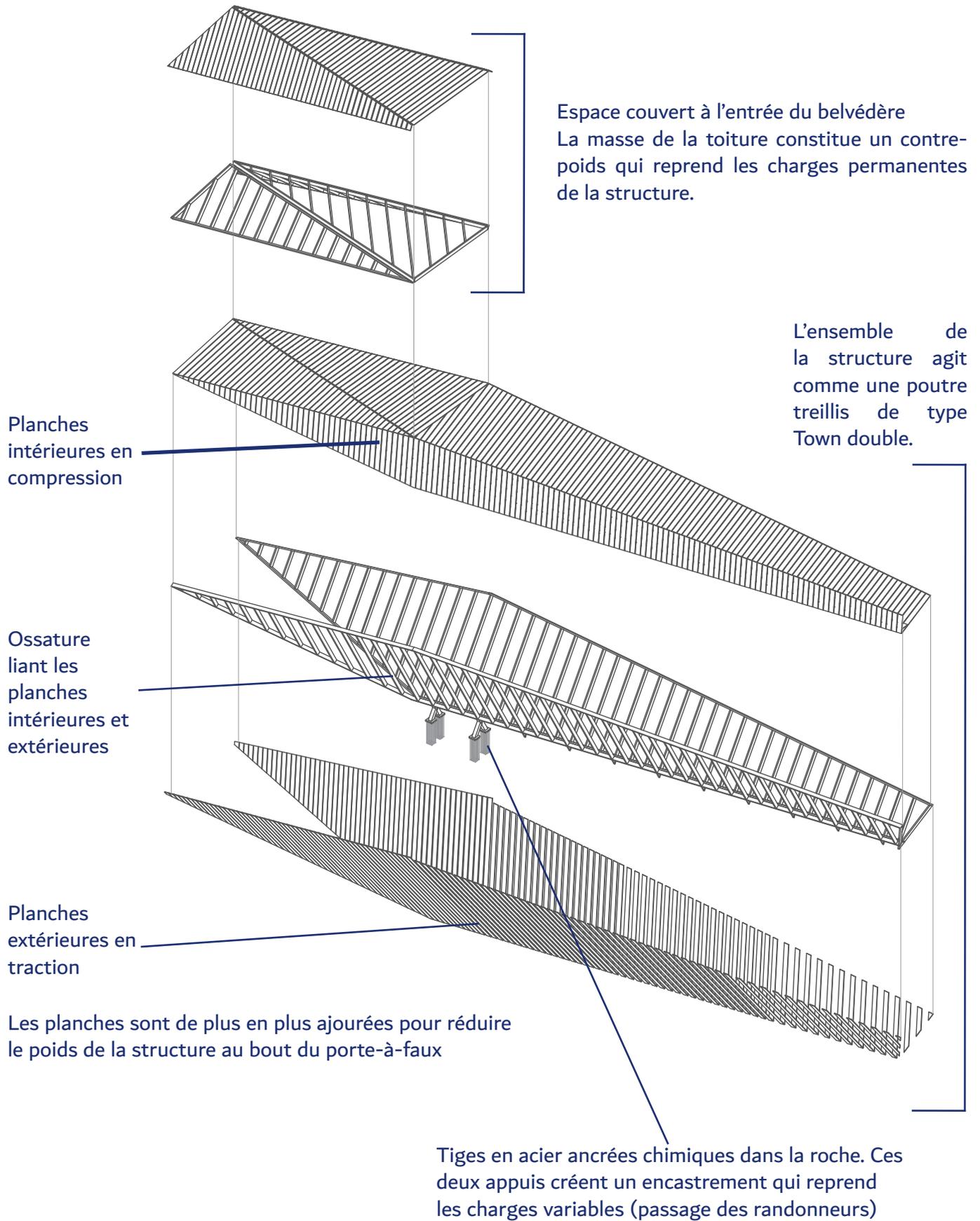
△ Coupe longitudinale

0 2 m



△ Plan

0 2 m N



04. PALUDICULTURE ENTRE ARDRES ET GUÎNES

MÉMOIRE SUR LA REVITALISATION DES CENTRES-BOURGS PAR LEUR TERRITOIRE PARTAGÉ

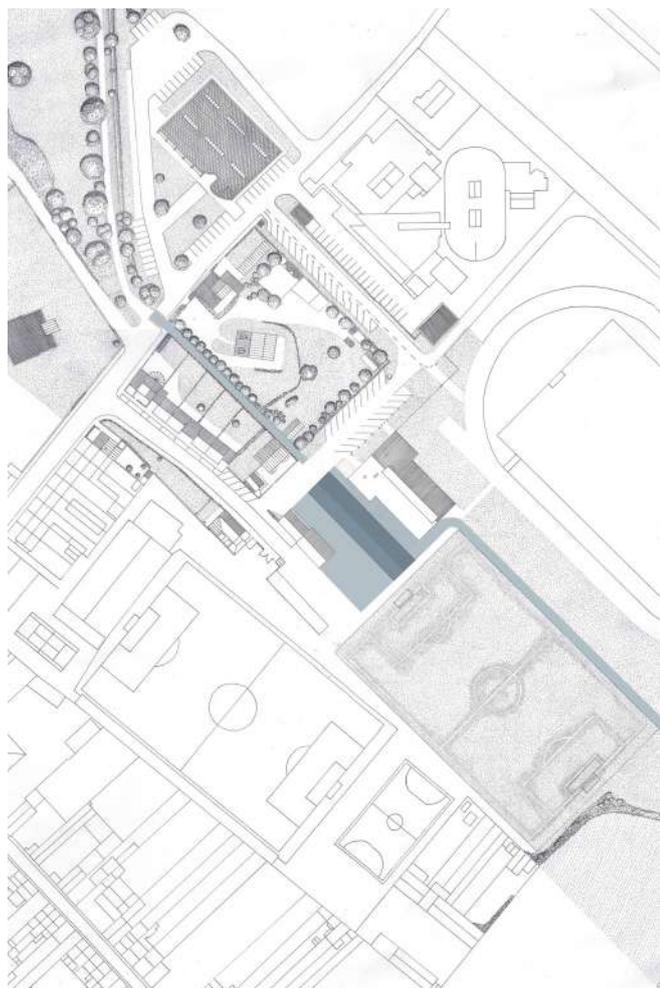
Ce travail de fin d'études a pour sujet la revitalisation des centres-bourgs situés dans l'espace périurbain. L'urbanisation des cinquante dernières années a considérablement modifié les dynamiques de territoire, faisant perdre à ces centres ruraux leur statut de centralité secondaire. Anciens lieux de rassemblement pour les activités économiques et culturelles, ils se retrouvent aujourd'hui dévitalisés, concurrencés par le mode de vie périurbain et ses grandes zones commerciales. Au-delà des conséquences économiques et sociales pour les centres-bourgs, le mode de vie périurbain pose question d'un point de vue environnemental et la revitalisation des centralités secondaires pourrait permettre à l'échelle globale la mise en place d'un développement urbain plus soutenable.

C'est pourquoi ce travail de recherche vise à trouver de quelle manière revitaliser les centres-bourgs d'Ardres et de Guînes, situés dans la couronne périurbaine de Calais. Il propose une nouvelle approche : celle de redynamiser deux centres-bourgs en renforçant leur lien et celui qu'ils ont avec leur territoire. L'intervention s'inscrit à l'échelle du bassin de vie et s'appuie sur la spécificité territoriale du site : la présence d'une zone humide qui relie les deux bourgs. Il s'agit de tourbières abritant une faune et une flore rares et rendant des services écosystémiques majeurs pour l'environnement. Le projet mis en place propose d'allier la préservation de ces milieux précieux à la valorisation économique des plantes présentes naturellement dans les tourbières. Pour cela, un nouveau mode de culture expérimental est mis en place : la paludiculture. Elle consiste à cultiver directement dans les zones humides sans drainer le sol. Ainsi le projet de revitalisation propose d'établir un circuit court de production, de transformation et de vente de plantes aromatiques et médicinales. Les différentes interventions architecturales sont implantées dans les deux centres-bourgs et au coeur de la zone humide.

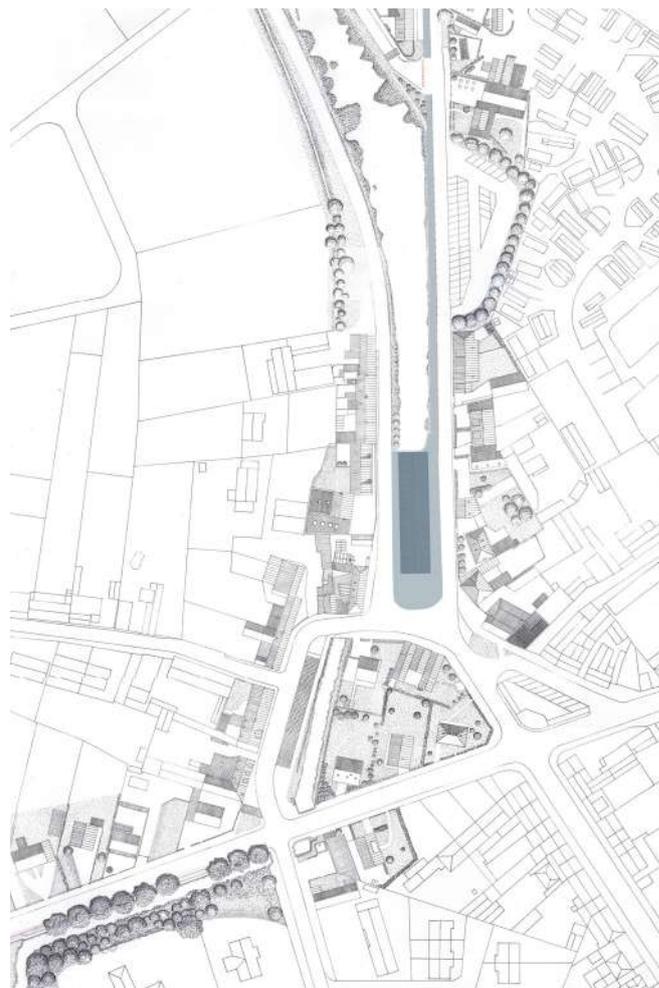


△ Paludiculture de plantes aromatiques et médicinales autour d'un parcours entre Ardres et Guînes

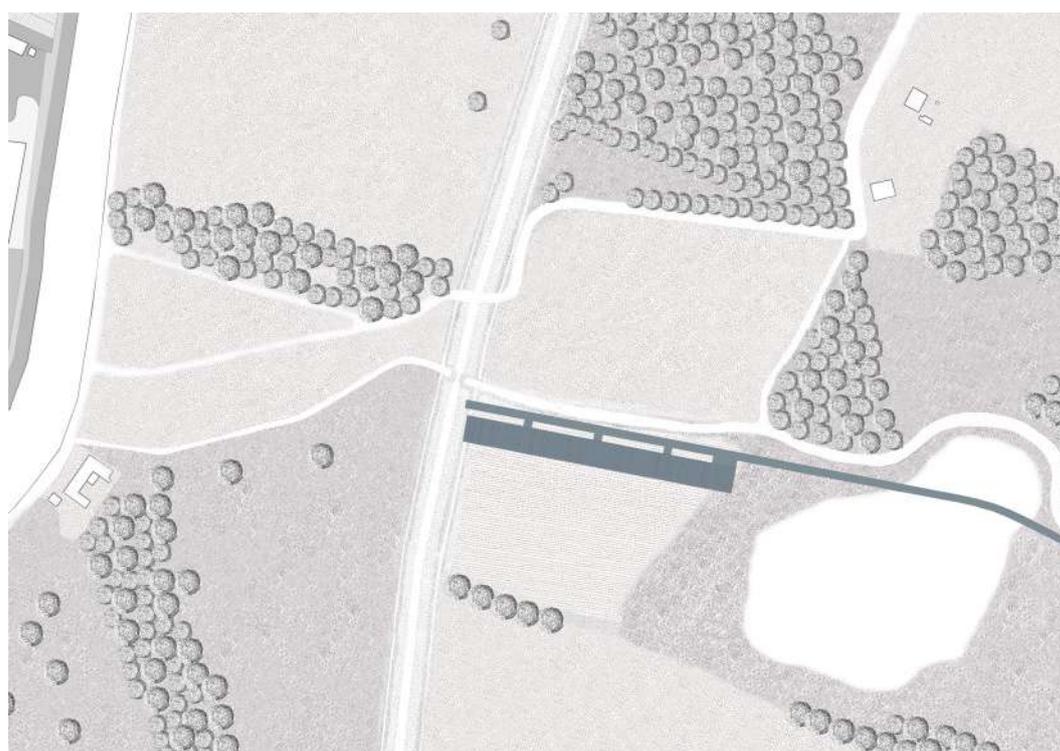




△ Distillerie sur le site de l'ancienne gare de Guïnes

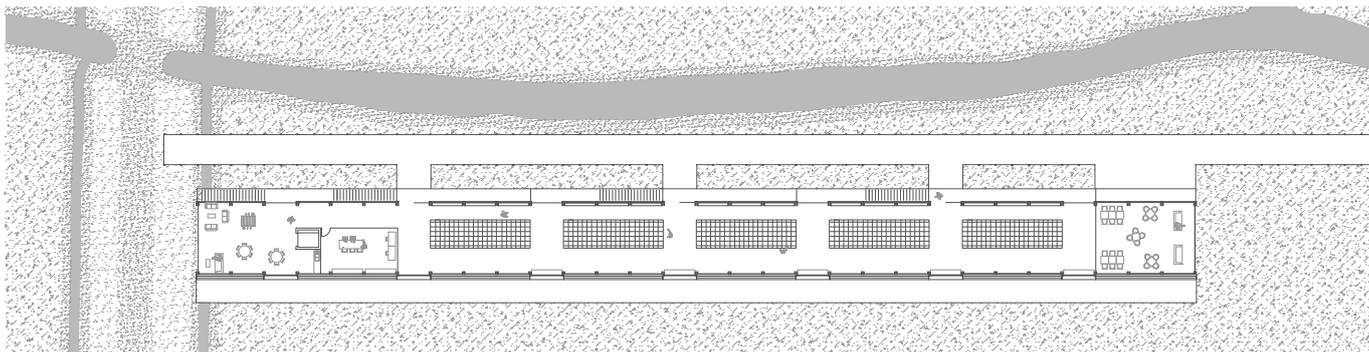


△ Herboristerie à l'embouchure du Canal d'Ardres

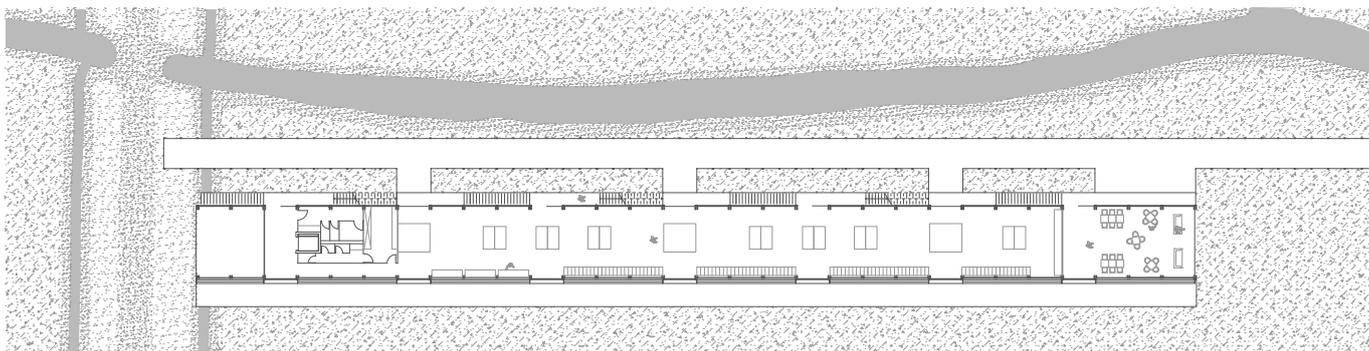


△ Implantation d'un séchoir à plantes au début du parcours dans les tourbières

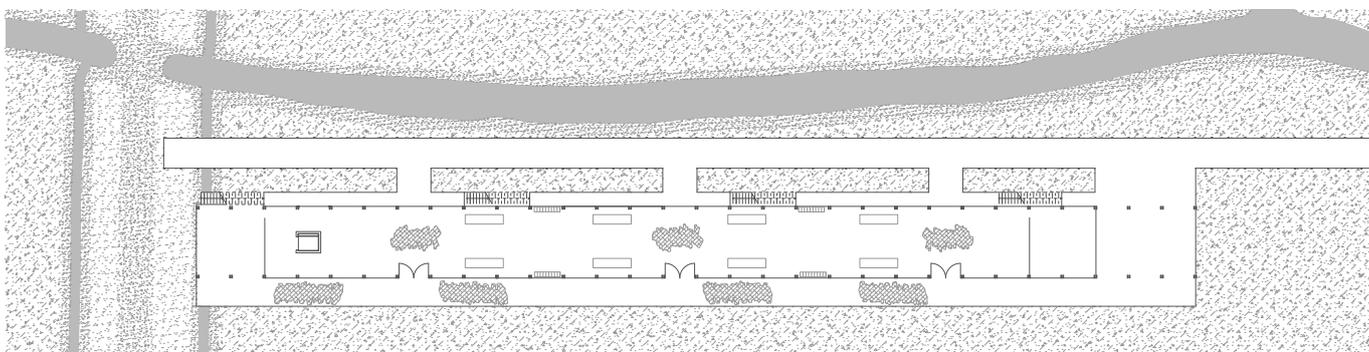




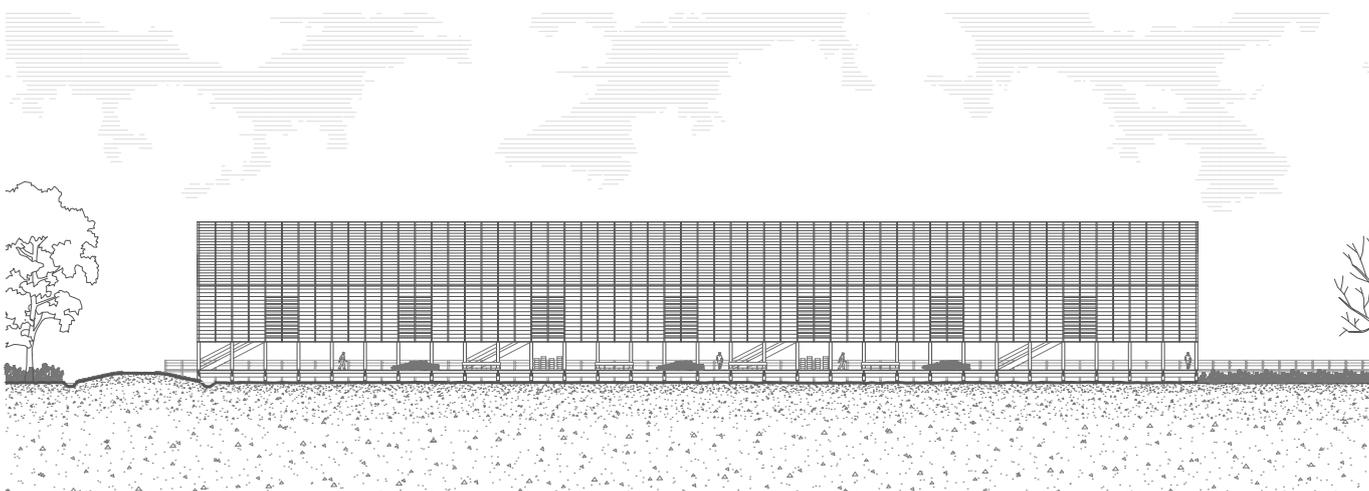
△ **Bâtiment séchoir R+2** - Espace de séchage avec cinq unités de séchage de type caisson



△ **Bâtiment séchoir R+1** - Stockage des plantes séchées à l'abri de la lumière et de l'humidité



△ **Bâtiment séchoir RDC** - Espace de préparation des plantes avant le séchage (effeuillage)

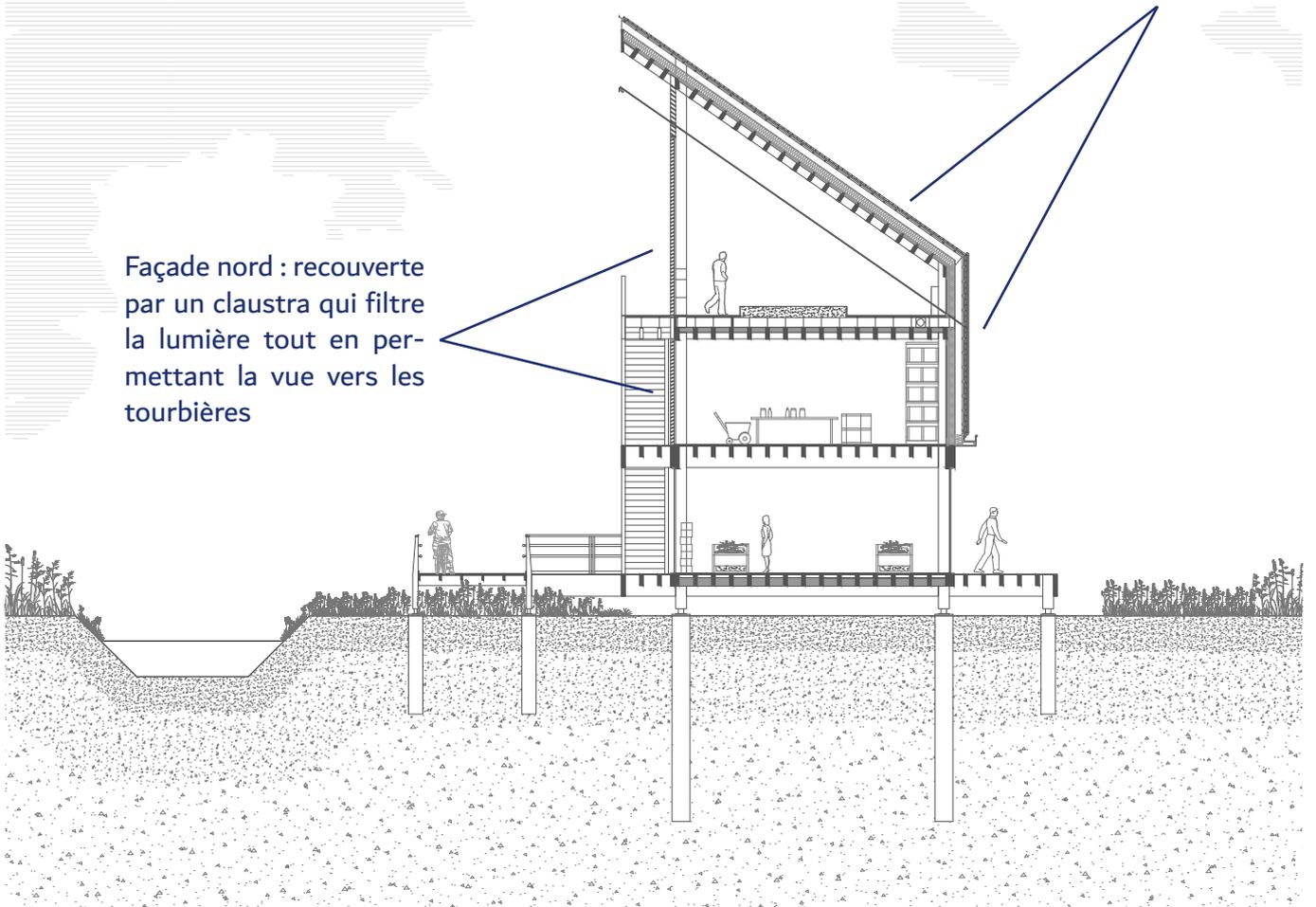


△ **Élévation sud du séchoir** - Façade recouverte de capteurs solaires



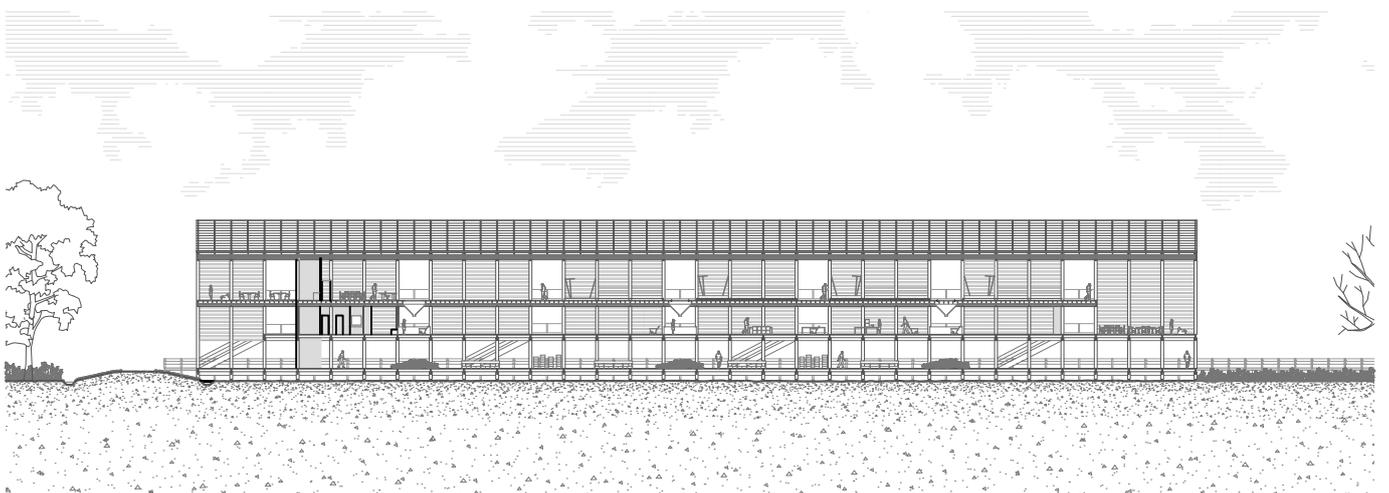
Façade sud : recouverte de capteurs solaires
Cette paroi opaque protège les plantes de la dégradation par la lumière

Façade nord : recouverte par un claustra qui filtre la lumière tout en permettant la vue vers les tourbières



△ Coupe transversale

0 2 m



△ Coupe longitudinale

0 8 m

